

RÉDUIRE LES EMBALLAGES - ÉPISODE 3

LES SACS/FILMS PLASTIQUES

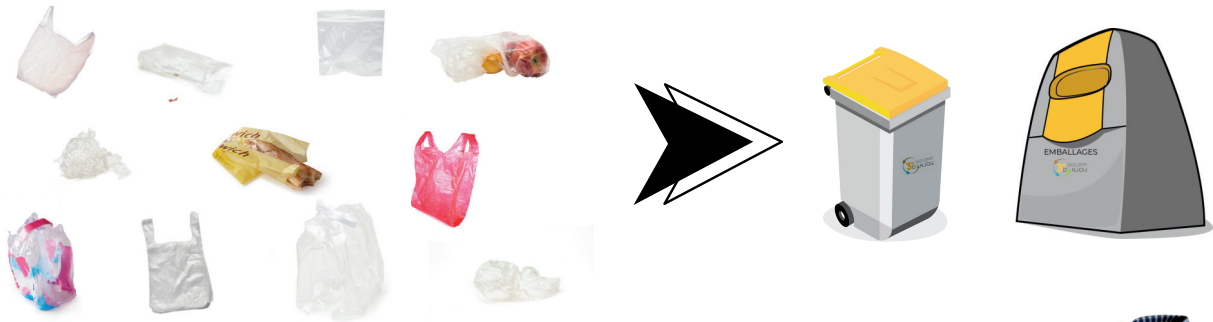
Constat : légers et résistants, les sacs plastiques légers sont utilisés en France à raison de 71 sacs/hab. (en 2020), et devraient se rapprocher de 40 sacs/hab. (fin 2025) (Source Ademe) ; En effet, depuis 2016, la distribution des sacs plastiques est réglementée par la Loi de la transition énergétique qui visait à réduire l'utilisation des sacs plastiques. Les sacs plastiques bénéficient d'une durée de vie longue et ne disparaissent donc jamais totalement du milieu dans lequel ils sont jetés. Ils se retrouvent abandonnés dans notre environnement et jusqu'au fond des océans (122 millions de sacs plastiques seraient localisés sur les côtes du littoral français). Sous forme d'ordures visibles ou de microparticules au fil de sa lente dégradation, la pollution plastique fait peser d'importantes menaces sur les habitats terrestres et aquatiques et la vie qui s'y est établie, que ce soit par ingestion, enchevêtrement ou exposition aux produits chimiques contenus dans le matériau.

Le geste à adopter : les consommateurs jouent un rôle essentiel dans la demande en sacs plastiques ! Ils ont le pouvoir de les refuser en apportant leurs sacs cabas, et en adoptant ainsi une consommation responsable !

Et pour les sacs et les films plastiques encore autour de nous, RECYCLONS-LES : tous les films plastiques qui entourent les bouteilles d'eau, les briques de lait, les films transparents rigides ou souples autour des aliments, les sacs à pain, etc. se recyclent.

TOUS les films plastiques se trient dans les bacs jaunes ou dans les points d'apport volontaire. Il reste encore plus de 5 kg/an de films plastiques dans nos poubelles grises qui devraient rejoindre les 40 kg/an du contenant jaune (Source modecom 2023 réalisée sur 6 échantillons du territoire des 3RD'Anjou).

Le recyclage est un élément clé, car il permet de réduire la quantité à traiter par l'unité de valorisation ou en enfouissement.



La réduction des emballages > Le RÉEMPLOI

TUTO « CRÉER SON SAC À PAIN réemployable à partir d'une vieille chemise » :

Matériels nécessaires : une chemise à manches longues, une paire de ciseaux, des épingles, du fil et une aiguille ou une machine à coudre.

Fabrication :

- Découper la manche en vous alignant à la couture de la manche et de l'épaule.
- Mettre la manche à l'envers et coudre le fond de la manche à l'opposé du poignet de la chemise.
- Découper un ou plusieurs longs morceaux de tissu du dos ou de l'avant de la chemise. 2 options s'offrent à vous : soit vous réalisez une anse simple, soit vous créez une tresse avec 3 morceaux afin de faire une anse.
- Coudre la anse du côté de l'ouverture.



TUTO « CRÉER SON TOTE BAG » - Matériels nécessaires : T-Shirt et une paire de ciseaux.

